

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le GN apporte des modifications aux exigences en matière d'isolement à l'extérieur du territoire

Iqaluit, Nunavut (18 février 2022) - Le ministre de la Santé du gouvernement du Nunavut (GN), John Main, a annoncé aujourd'hui qu'à compter du 28 février 2022, les voyageurs non vaccinés ou partiellement vaccinés pourront s'isoler dans leur collectivité d'origine.

À compter du 19 février 2022 à 0 h, les centres d'isolement hors territoire du Nunavut ne recevront que les Nunavummiut non vaccinés ou partiellement vaccinés dont le test est positif pour la COVID-19, lors d'un voyage pour raisons médicales.

« Les centres d'isolement hors territoire ont été mis en place comme mesure nécessaire pour contrer les risques élevés d'introduction et de propagation de la COVID-19 dans nos collectivités, à un moment où des vaccins efficaces et sécuritaires n'étaient pas accessibles à la majorité de la population », a déclaré la ministre Main.

« La diminution constante et marquée du nombre de Nunavummiut non vaccinés ou partiellement vaccinés passant par les centres d'isolement hors territoire du GN, ainsi que les vaccins sécuritaires et efficaces et les mesures de santé publique dans le territoire, nous permettent de réviser nos exigences d'isolement hors territoire. »

Le ministère de la Santé cessera de prendre les réservations aux centres à partir du 19 février à 0 h. Les voyageurs qui se trouvent actuellement dans les centres d'isolement du Sud ou qui ont déjà prévu de passer dans un centre d'isolement à l'extérieur du territoire auront la possibilité de poursuivre leur isolement ou d'annuler leur réservation d'isolement et de prendre d'autres dispositions à leurs propres frais.

À partir du 28 février 2022, les Nunavummiut non vaccinés ou partiellement vaccinés pourront voyager vers leur collectivité d'origine en présentant aux transporteurs aériens la preuve d'un test COVID-19 négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ. Les tests COVID-19 sont offerts gratuitement dans les aéroports de transit du Canada.

